

Décision

Générale

colonial

Décision n° 834 concernant les Services Etat.

n° 834

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 juin 1966

Numéro JO

n° 7 du 01/07/1966

Date du numéro

1 juillet 1966

TEXTE INTÉGRAL

l'adjudant I.M.a. Fraud (René), débarqué à Djibouti le 14 mai 1966, est affecté à la Milice de la Côte Française des Somälis à compter du 15 mai 1966. Ce sous-officier est mis à la disposition du Commandant de Cerele d'Ali-Sabieh pour assurer les fonctions de chef de poste admimistratif et de Milice de Hol-Hol, en remplacement de l'adjudant-chef Capulli (Alphonse), rapatriable. L'adjudant Fraud (René) prendräs fonctions à compter du 6 juin 1966.